

Initiatives ministérielles

les résultats catastrophiques que l'on connaît et qui ont été démontrés par plusieurs études.

Donc, en tant que membre du Comité de l'industrie, il est de mon devoir de dénoncer cette attitude méprisante du gouvernement fédéral à l'égard des politiques du Québec en matière de développement régional. Il existe déjà au Québec, au sein de l'État québécois, une dynamique de développement régional depuis une quarantaine d'années beaucoup plus efficace et beaucoup plus adaptée aux besoins des régions périphériques.

Je répète qu'actuellement, il y a un processus régional d'ententes-cadres avec le regroupement des 95 MRC. Elles ont elles-mêmes fait leur étude de développement stratégique en termes de développement de PME, d'industries et que ces ententes-cadres confirment l'importance d'être proche des milieux périphériques et non de venir à la remorque d'impératifs fédéraux basés sur une vision mythique de ce que devrait être le développement industriel du Canada.

Toujours en tant que membre du Comité de l'industrie, j'appuie la démarche dissidente de mes collègues du Bloc et entre autres, la recommandation n° 20. J'appuie la dissidence par rapport entre autres à la recommandation n° 20 de ce comité qui veut permettre au gouvernement fédéral de s'ingérer dans la détermination de la mission et de la structure du portefeuille de l'actif du Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ. Il est tout à fait inacceptable que le comité recommande au gouvernement fédéral de s'ingérer dans la définition de la mission et de l'orientation des corporations de capital de risque des travailleurs qui sont constituées en vertu de lois provinciales.

Continuons sur les dédoublements et les chevauchements. La nouvelle vocation du Bureau fédéral de développement régional, désormais fusionné au ministère de l'Industrie, est, à toutes fins pratiques, celle d'un centre de services aux entreprises.

• (1515)

Or, le BFDRQ, tel que défini par le ministère de l'Industrie, est, et je cite: «Compte tenu de ses ressources financières limitées, un intervenant majeur auprès des PME, en offrant un service d'information et d'analyse ou d'aide stratégique.» Alors, au Québec, il existe déjà un environnement tout à fait adéquat de services d'information, d'analyse et d'aide stratégique à la PME, y compris aux PME en exportation, avec le secrétariat général des Affaires extérieures du Québec, qui fournit aux entrepreneurs une information et un guide extrêmement complet et reconnu par l'ensemble des entrepreneurs sur le marché extérieur.

Or, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme de 1979 au Québec, créant des municipalités régionales de comté, les MRC, rendait possible la mise en place d'un tel environnement. L'existence d'un conseil pour chacune des 95 MRC, ainsi que des corporations de développement économique et l'émergence de commissaires industriels a donc donné naissance à ses milieux microrégions, des périphéries, une dynamique de l'épanouissement et de l'identité des interactions entre les PME et les différents secteurs des micromilieus.

Or, d'après une étude de Marc-Urbain Proulx, qui est un spécialiste en développement économique au Québec, il affirme et je cite: «Dans une économie de marché aux nombreuses faiblesses compensées par des interventions plus jointes de plusieurs instances des trois niveaux gouvernementaux, la confection de schémas d'aménagement des territoires des MRC au Québec vise, en principe, l'intégration des actions multiples et diverses.» C'est ça qu'il faut comprendre.

Quand on parle de dédoublements, quand on parle de chevauchements et de mauvaise gestion de fonds, on parle qu'on ne reconnaît pas déjà ce qui existe. Or, dans ce contexte, la présence d'un réseau parallèle de 13 bureaux régionaux du BFDRQ au Québec est non avenue, constitue une duplication de services et est en somme, un gaspillage de fonds publics. C'est un exemple dans ce qui existe déjà comme aide directe aux PME et aux aides directes d'accompagnement au financement des PME, et je pense que les députés du Québec du Parti libéral devraient informer leurs collègues de cette existence majeure de structure régionale de développement et d'aide aux PME, d'accès au financement, et j'y viens.

Le Québec possède son propre secrétariat de développement des régions sous la responsabilité d'un ministre d'État au développement des régions. Que cette Chambre prenne connaissance que la présence du gouvernement fédéral dans le développement des régions n'a pas sa raison d'être. La présence du fédéral complique grandement l'intervention de l'État auprès des PME. Depuis 30 ans déjà il existe des Conseils régionaux de l'aide au développement qui, avec leurs outils d'intervention tels, et je les cite, les Fonds d'interventions régionales, les Fonds d'aide aux entreprises, on n'est pas en dehors de la «map» quand on dit ça, on est dans les mêmes outils, agissent directement auprès de la PME.

Les secrétariats au développement des régions déjà mentionnés possèdent également des outils d'intervention auprès des PME, tels les Fonds d'intervention locale, les Fonds décentralisés de création d'emplois. Dans les milieux, d'autres intervenants sont actifs auprès des PME. Notons le Fonds de solidarité, la Société de développement industriel et la Société régionale d'investissement. Entre autres, par exemple, la facilité de développement industriel de la région de Sherbrooke, avec ses PME du territoire de neuf municipalités qui ont des échanges et des ententes avec les États-Unis, les États du Nord-Est, dont la ville de Hartford, ont accès à des marchés et développent les PME.

Ainsi, en conclusion, en toute solidarité avec le gouvernement et l'État québécois, et de concert avec la démarche du ministre d'État au développement des régions du gouvernement du Québec, le Bloc québécois demande au gouvernement libéral de se retirer du développement régional en remettant au gouvernement québécois l'enveloppe fédérale consacrée au développement des régions.

M. Patrick Gagnon (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, on veut faire état que le gouvernement fédéral ne fait absolument rien dans les régions. Justement, quand j'entends la démagogie de l'opposition, je trouve que ça nous fait mal aux oreilles d'entendre le député d'en face dire que le Bureau fédéral de développement régional n'a rien fait, que la Banque fédérale